

LE 28/08/2026

QUESTION :

L'enveloppe budgétaire de 30 000 euros HT intègre-t-elle l'impression des différents supports (magazines de saison : 4 numéros par an, livret des marées, carte touristique) ?
Ou une enveloppe complémentaire est-elle prévue pour l'impression ?

REPONSE :

Oui. L'enveloppe budgétaire de 30 000 € HT intègre pleinement l'impression de l'ensemble des supports mentionnés (les 4 numéros du magazine de saison, le livret des marées et la carte touristique). Aucune enveloppe complémentaire n'est prévue à cet effet. Les candidats doivent donc calibrer leur offre financière (frais de conception et coûts d'impression inclus) dans la limite de ce budget global.